



DOSSIER DE CANDIDATURE PARCOURS SPÉCIFIQUE ARTS DU CIRQUE ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

L'entrée dans le parcours spécifique Arts du Cirque mis en place en partenariat avec la Cité du Cirque Marcel-Marceau, est réservée aux lycéen(ne)s pratiquant cette discipline sportive et **admis** en classe de 2nde générale et technologique, 1^{re} et Terminale dans les séries ES, L, S et STMG ainsi que, pour la voie professionnelle, en 2nde CRC (Commerce et Relations Clients), 1^{re} et Terminale Bac pro Commerce et CAP ECMS (Employé de commerce multi spécialités).

- Les candidatures sélectionnées par la Cité du Cirque sont soumises à la direction du Lycée polyvalent Le Mans Sud. Les candidatures sont validées, après examen du dossier scolaire en particulier, attestant de la capacité du candidat à s'engager dans ce parcours spécifique.
- Les candidats retenus doivent ensuite être affectés au Lycée Polyvalent Le Mans Sud par la Direction académique des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Sarthe ou autorisés à s'inscrire par la Direction du Lycée (élèves de 1^{re} et de Terminale).
- Les candidats retenus et affectés doivent être inscrits au Lycée au plus tard avant la fin de l'année scolaire en cours.

Calendrier :

- **5 avril 2019** : date limite du retour des dossiers complets au Lycée polyvalent Le Mans Sud
- **Juin 2019** : la Direction académique des services départementaux de la Sarthe affecte les élèves concernés au Lycée polyvalent Le Mans Sud. Le Lycée polyvalent Le Mans Sud envoie les dossiers d'inscription aux familles des candidats retenus et affectés dans l'établissement par la Direction académique des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Sarthe ou autorisés à s'inscrire par la Direction du Lycée (élèves de 1^{re} et de Terminale).
- Clôture des inscriptions au Lycée polyvalent Le Mans Sud : **juillet 2019**

CITÉ DU CIRQUE MARCEL-MARCEAU

6 boulevard Winston Churchill
72100 LE MANS
Tél : 02.43.47.45.54 Fax : 02.43.47.45.33
Cirque.communication@lemans.fr
<http://www.citeducirque.com>
Agréée FFEC Pratique amateur

LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

Laurent TIREL, Proviseur
128 rue Henri Champion
72058 LE MANS CEDEX 2
Tél : 02.43.86.24.16
ce.0721094y@ac-nantes.fr
<http://lemans-sud.e-lyco.fr>



CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours spécifique Arts du Cirque est conçu de manière à permettre à chaque élève de réussir sa scolarité au Lycée et de suivre une formation au cirque (sur un cursus de 3 années) assurée par l'équipe pédagogique de la Cité du Cirque. Le projet pédagogique est centré sur l'approfondissement des bases techniques et sur la stimulation du développement artistique et physique en vue d'une présentation publique. **Cette formation est payante.** Elle comprend :

- un **perfectionnement des bases acrobatiques** ;
- un **approfondissement des techniques générales** de cirque ;
- la découverte par cycle de **techniques spécifiques** ;
- le développement **d'un projet artistique individuel** ;
- une **mise en piste collective** ;
- une **sensibilisation artistique** ;
- une **approche des métiers du cirque** (artiste ou enseignant) ;
- un **accompagnement au projet d'avenir** (poursuite d'études post-Bac, réflexion sur l'insertion professionnelle).

Selon le profil et le projet d'avenir de l'élève, la progression des acquisitions sur 3 ans pourra viser **l'obtention du niveau nécessaire pour présenter les pré-requis du BIAC** (brevet d'initiateur aux arts du cirque, délivré par la fédération française des écoles de cirque). Les élèves désireux de passer le BIAC pourront être accompagnés dans leur candidature.

Les techniques générales enseignées :

- **acrobatie** (acrobatie au sol, équilibre sur les mains, portés, grand trampoline)
Objectifs : maîtrise de la hauteur, contrôle de soi, gainage, contrôle de son corps dans l'espace, confiance en les autres
- **équilibre sur objets** (fil de fer, boule, rouleau américain)
Objectifs : sens de l'équilibre, confiance en soi, maîtrise de la hauteur...
- **jonglerie** (balles, diabolo, anneaux, hula hoop)
Objectifs : adresse, dextérité, précision, équilibre...
- **aérien** (trapèze fixe et mini-volant, tissu, cerceau, corde lisse)
Objectifs : contrôle de soi, maîtrise de la hauteur
- **expression artistique**

Les techniques spécifiques abordées par cycle (susceptibles de modifications) :

Mât chinois, jeux Icariens, trapèze ballant, acro danse, corde molle, jonglage massues...

VOLUME HORAIRE

8h30 hebdomadaires :

- 3 séances de 2h (lundi, mardi, jeudi) 16h30 - 18h30
- 1 cours spécifique d'acrobatie de 2h30 (mercredi)

Bonus : possibilité d'entraînement libre dans la semaine et de participation à des cours spécialisés en accord avec l'équipe pédagogique.

Les cours au lycée se terminent à 16h du lundi au jeudi et le mercredi après-midi à 13h.

LES +

L'accès à l'offre de stages spécialisés de la Cité du Cirque : un stage offert + un tarif préférentiel.

Une large ouverture culturelle :

- **échanges avec des artistes** accueillis en résidence à la Cité du Cirque dans l'année ;
- participation au **festival Le Mans fait son Cirque** en juin ;
- sorties aux **spectacles choisis** parmi la programmation de la scène nationale Les Quinconces-L'Espal et à d'autres événements cirque au Mans.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les cours sont assurés par des **enseignants spécialistes** de l'équipe pédagogique de la Cité du Cirque. Des **artistes** associés à la Cité du Cirque interviennent ponctuellement.

Coordinatrice : Annabelle Alexandre, professeure de cirque diplômée d'État, spécialiste des aériens.

Équipe permanente : Annabelle Alexandre, Géraldine Boy (professeure de cirque DE, spécialiste acrobatie et aériens), Sylvain Mouret (professeur de cirque DE, spécialiste équilibre, acrobatie et création artistique)

Le suivi régulier des élèves est assuré en lien avec le lycée polyvalent Le Mans Sud. L'équipe pédagogique de la Cité du Cirque assiste aux conseils de classe des élèves. Des temps de rencontre avec les parents sont proposés dans l'année.

ARTISTES ASSOCIÉS

Les lycéens bénéficient de **cycles d'intervention d'artistes associés** à la Cité du Cirque. Après le collectif À Sens Unique en 2018-2019, le **Cirque Exalté** offre un **accompagnement technique et artistique** des élèves en 2019-2020.

La compagnie Cirque Exalté est fondée au Mans en 2009 par Sara Desprez et Angelos Matsakis. Ils créent deux spectacles : « Complètement Swing » en 2010 et « Furieuse Tendresse » en 2014, qu'ils tournent en France et à l'international. Leur dernière création « Coyote » sort en 2018. Les artistes bénéficient du soutien de la Cité du Cirque, qu'ils fréquentent assidument en entraînement libre.

«Le nom "Cirque Exalté" s'est très vite imposé comme une évidence. Du cirque, nous revendiquons la prouesse, le partage, la générosité par l'utilisation de multiples techniques. Dans l'exaltation, nous évoquons pêle-mêle nos énergies, spontanités, passions et poésies. Notre cirque se veut vivant, ancré dans le présent, rempli de prises de risques et d'enthousiasme, avec cette douce pointe de délire. Il est tour à tour chorégraphié, joué, défendu.»

Angelos Matsakis : directeur artistique, artiste spécialiste portés acrobatiques (porteur), jonglage massues

Sara Desprez : directrice artistique, metteuse en scène, artiste spécialiste portés acrobatiques (voltigeuse), trapèze ballant, jeux Icariens

LA CITÉ DU CIRQUE MARCEL MARCEAU

La Cité du Cirque est une école de cirque amateur ainsi qu'un lieu de résidence pour les artistes professionnels. Elle offre aux élèves des espaces et des équipements exceptionnels par leur taille et leur diversité : les différentes techniques de cirque y sont enseignées.

La Cité du Cirque est agréée pratique amateur par la FFEC (Fédération française des écoles de cirque). + d'infos : <http://www.citeducirque.com>

LE LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

Le lycée est situé à proximité de la Cité du Cirque. Le lycée dispose d'un internat : une demande d'admission doit être faite. Les candidat(e)s retenu(e)s pour poursuivre le Parcours spécifique Arts du Cirque peuvent être scolarisé(e)s : en classe de 2nde générale et technologique ; en 1^{re} et Terminale dans les séries ES, L, S et STMG ainsi que, pour la voie professionnelle, en 2nde CRC (Commerce et Relations Clients), 1^{re} et Terminale Bac pro Commerce et CAP ECMS (Employé de commerce multi spécialités).

À SAVOIR

Le parcours spécifique Arts du cirque proposé par le Lycée polyvalent Le Mans Sud et la Cité du Cirque ne relève pas des enseignements obligatoires ou facultatifs proposés par le Ministère de l'Éducation nationale dans cette discipline (en 2nde, en 1^{re} et en Terminale L).

COÛT

Le dispositif est payant.

Frais annuels : 1 500 € (hors frais de scolarité du lycée Polyvalent Le Mans Sud et frais d'hébergement). Contacter la Cité du Cirque Marcel-Marceau pour étudier la possibilité d'un financement.

CALENDRIER D'ADMISSION

- **5 avril 2019** : date limite de retour des dossiers complets* par courrier postal :

Lycée polyvalent Le Mans Sud
Parcours spécifique Arts du Cirque
Laurent Tirel, Proviseur
128 rue Henri Champion - 72058 Le Mans Cedex 2

** Dossier complet = fiche de scolarité + dossier de candidature Cité du Cirque + pièces demandées. Seuls les dossiers complets seront étudiés.*

- **5 avril 2019** : date limite de retour du dossier de candidature Cité du Cirque et pièces jointes par mail :

cirque.communication@lemans.fr (Cité du Cirque Marcel Marceau)

en indiquant dans l'objet « Candidature lycée cirque »

- **À partir du 23 avril 2019** : convocation à l'audition des candidats sélectionnés après étude des dossiers par le Lycée Polyvalent Le Mans Sud et la Cité du Cirque Marcel Marceau.
- **10 mai 2019** : audition à la Cité du Cirque Marcel Marceau (6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans) La disponibilité de 14h à 17h est requise.

Déroulé de l'audition :

- Tests physiques collectifs et individuels (préparation physique, acrobatie, jonglerie, jeu d'acteur) (évaluation d'un potentiel)
- Présentation individuelle facultative d'une technique favorite (durée : 3 minutes)
- Entretien sur la motivation
- **À partir du 28 mai 2019** : réponse aux familles des candidats retenus et sollicitant une affectation puis une inscription au Lycée Polyvalent Le Mans Sud.
- **Juin 2019** : la Direction académique des services départementaux de la Sarthe affecte les élèves concernés au Lycée Polyvalent Le Mans Sud. Le Lycée Polyvalent Le Mans Sud envoie les dossiers d'inscription aux familles des candidats retenus et affectés dans l'établissement (voir ci-dessus) ou autorisés à s'inscrire par la direction du Lycée (élèves de 1^{re} et de Terminale).
- Clôture des inscriptions au Lycée Polyvalent Le Mans Sud et à la Cité du Cirque Marcel Marceau : **juillet 2019**.



AUTORISATION PARENTALE

Nous, soussignés
demeurant

.....
autorisons notre enfant
à suivre la formation Arts du Cirque pour l'année 2019-2020 qui se dérouleront dans les locaux de
la Cité du Cirque Marcel Marceau (6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans). Nous autorisons
les responsables pédagogiques à prendre les dispositions nécessaires en cas de blessure et de
maladie (appel d'un médecin, transport à l'hôpital, etc.).

Nous demandons à être prévenu(es) par téléphone au ou au
.....

Numéro de sécurité sociale de l'élève :

Date et signature(s)



FICHE DE RENSEIGNEMENT

(destinée à la Cité du Cirque Marcel Marceau)

Nom : Prénom :
Sexe : Date de naissance : Âge :
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Portable :
Email :
Portable (élève) : Email (élève) :
Classe et établissement fréquenté en 2018-2019 :
Classe envisagée en 2019-2020 :

Pratique(s) sportive(s) (préciser pour chacune le type, la durée, l'établissement) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Formation(s), pratique(s) et/ou expérience(s) artistique(s)
(préciser pour chacune le type, la durée, l'établissement) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE À LA FICHE :

→ CV + lettre de motivation

À RENVoyer AVANT LE 5 AVRIL 2019 par mail à :

cirque.communication@lemans.fr (Cité du Cirque Marcel Marceau)

en indiquant dans l'objet « Candidature lycée cirque »